

Rue des Dames

LE TRIFLUVIEN
Journal Paraissant le MERCREDI & SAMEDI
ABONNEMENT:
Un An \$2.00
Six Mois \$1.00
Strictement payable d'avance.

LE TRIFLUVIEN

JOURNAL CATHOLIQUE

Tarifs des Annonces:
Les annonces sont lisees sur Nonpareil aux conditions suivantes:
Premiere insertion, par ligne... 10 cents
Insertions subsquentes, par ligne... 5 cents
Condition speciale pour annonces a long terme.

REDIGE EN COLLABORATION.

TROIS-RIVIERES, Mercredi 6 Novembre 1889.

2eme Annee.—No. 1

Bloin, Boisvert & Cie
MARCHANDS DE
FERR
ET
QUINCAILLERIES
A L'ENSEIGNE DU
GROS CADENAS
30 Rue Des Forges
En Face du Marché
TROIS-RIVIERES
Toujours en mains Peintures, Huiles Vernis, Etc.

F. Valentine & Cie
COMPTABLES
— ET —
Agents d'Assurances
Représentent les Compagnies suivantes:
La New-York Life
La Commercial Union
La Western
La Louisville, Kentucky
The Accident Ins. Co. of North America.

Un fait tres-interestant!
Bonne Nouvelle pour tout le Monde!
M. DOM. VALLEE, Horloger-Bijoutier, informe ses amis et le public en general qu'il est assure des services d'un ouvrier de premiere classe dans le reparation des Montres et Horloges de toutes sortes, et qu'il continuera comme par le passe a leur donner entiere satisfaction sous tous les rapports et a des prix defiant toute competition.

OUVRAGES
EN VENTE
A Grand Sacrifice
Pour argent Comptant Seulement
A LA
LIBRAIRIE DU SACRE-COEUR
P. V. AYOTTE
Libraire, Imprimeur & Relieur
— COIN DES RUES —
NOTRE-DAME & Du PLATON
TROIS-RIVIERES

PETITE GAZETTE
Le magasin de Bondy & Beaulac devient de plus en plus populaire chaque jour. Grand nombre de personnes le visitent tous les jours tandis que les rues Notre-Dame et des Forges paraissent desertes. Ceci est une autre preuve que chez Bondy & Beaulac, c'est la meilleure place pour acheter toutes sortes de marchandises d'automne et d'hiver, tel que meltons, et Drap Veniciens pour pardessus, Tweeds de tous les patrons. Corps et Calecons, Chemises, Coles Collets, enfin tout ce qui se trouve dans cette ligne pour messieurs. N'oubliez pas le magasin Bondy & Beaulac.

Garcia Moreno
(94)
DUXIEME PARTIE
LA CROISADE
CONTRE-REVOLUTIONNAIRE
(Suite.)
Les chefs de l'armee n'avaient pas voulu prendre l'initiative du prononcement; mais, en deploant eux-memes la faiblesse impardonnable du president, ils furent tres heureux de se rallier au mouvement. De l'agrément de tous, Garcia Moreno prit a l'instant le commandement des troupes, fit assigner Espinosa dans sa maison, et envoya une compagnie s'emparer des clubistes de la rue San-Juan. Mais deja la ville etait en emoi; les radicaux, ayant eu vent de ce qui se passait, avaient juge prudent de s'evader au plus vite; la musique militaire, par ses joyeuses fanfares, annonçait a tous le grand evenement; et les habitants de Quito, transportes de joie, parcouraient les rues en criant de toutes leurs forces: " Viva Garcia Moreno! "

J G Rousseau
Marchand-Epicier
En gros et en Detail
COIN DES RUES
MART et DES FORGES
TROIS-RIVIERES
On trouvera constamment a ce magasin, les epiceries de premiere qualite du choix le plus judicieux. Les prix demandes a ce magasin sont a la portee de tout le monde.
Une Visite est Sollicitee.

Remillard & frere
Proprietaires
29, Rue St-Georges, 29
TROIS-RIVIERES.
MANUFACTURIERS
D'Engins, Machineries
Pour Moulins de tous genres
Arbre de Couche, Poulies, Etc.
Poëles, Charrues, Chaudrons
ROUES Turbine Vulcan & Leffels
SPÉCIALITÉS:
Moulins a Carde
etc. etc.
Une Visite est Sollicitee.
REMILLARD & FRERE

D. VALLEE
44, RUE DES FORCES
Porte voisine de M. Thos. Bournival
TROIS-RIVIERES
AU CLERGE
ET
AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES
Reparations des vases sacres et Ornement d'Eglise.
Tels que: Chandelliers, Lampes, noene rs Cibores, etc., etc.
Pour la satisfaction des personnes qui voudront bien confier au dessinateur, toutes reparations pour le plaçage en OR, en ARGENT ou en NICKEL soit des vases sacres ou de plateaux, corbeilles, couteaux, fourchettes, cuillers, etc., il leur prodiera des certificats qu'il tient des membres du clerge et d'autres personnes distinguees, qui tous, ont ete satisfaites de la qualite et du fini de l'ouvrage.

LEOPOLD GIRARD,
MANUFACTURIER DE
CERQUEIL et de GARNITURES de CERQUEIL
220, 222, 224, 226,
RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES;
ATELIERS
— DU —
" TRIFLUVIEN "
COIN DES RUES
Notre-Dame et du Platon
TROIS-RIVIERES
Impressions, Reliure, Reglage, Pliage, etc. etc.
Travaux de Ville executes a GRAND MARCHÉ et avec la plus grande exactitude

M. Narcisse Gélina a l'honneur d'annoncer au public que son assortiment de Draps, Serges, Tweeds, et de hardes faites est le plus considerable de la ville. Ses prix sont excessivement bas. Que tous s'empressent a l'approche de l'automne d'aller retener chez lui un habit de qualite superieure, et dans les goüts les plus nouveaux; c'est le magasin le plus populaire a Trois-Rivieres. Un tailleur de premiere classe est attaché a son magasin.
Il vient de recevoir 50 douzaines de corps et calecons tout laine qu'il vendra a 25 cts. la paire.

Marché de Trois-Rivieres
Trois-Rivieres, 5 Novembre 1889
(Corrigé tous les Mardis et Samedis)
FARINE
Farine de Blé, de la camp. par 100. 2 90 a 3 00
Farine d'avoine..... 2 75 a 3 00
Farine de Blé d'Inde..... 1 60 a 1 90
Sarrasin..... 2 25 a 2 50
VIANDES.
Bœuf a la livre..... 06 a 08
Lard do..... 10 a 12
Mouton au quartier..... 50 a 70
Agneau do..... 40 a 50
Veau a la livre..... 06 a 08
Lard frais par 100..... 10 00 a 11 00
Bœuf par 100 livres..... 5 00 a 6 00
Patates par minot..... 0 60 a 0 65
Sucre d'érable a la livre..... 0 08 a 0 10
Sirop d'érable au gallon..... 0 80 a 1 00
Miel a la livre..... 0 15 a 0 18
Œufs frais a la douzaine..... 0 16 a 0 18
Beurre frais a la livre..... 0 15 a 0 20
Beurre salé do..... 0 06 a 0 06
Saindoux do..... 0 12 a 0 14
Fromage do..... 0 12 a 0 15
GRAINS.
Blé par minot..... 1 50 a 1 60
Pois do..... 1 10 a 1 20
Orge do..... 0 60 a 0 80
Avoine do..... 0 45 a 0 50
Sarrasin do..... 0 60 a 0 70
Lin do..... 1 00 a 1 10
Mil do..... 4 00 a 4 50
Blé d'Inde par minot..... 1 00 a 1 10
VOLAILLES.
Dindes au couple..... 1 50 a 2 50
Oies do..... 0 90 a 1 00
Canards do..... 0 45 a 0 50
Poules do..... 0 50 a 0 70
Poulets do..... 0 40 a 0 50
LEGUMES.
Pommes au quart..... 2 50 a 3 50
Fèves par minot..... 2 25 a 2 50
Oignons do..... 0 80 a 1 00
GIBIER.
Canards (sauvages) au couple..... 0 50 a 0 60
Canards noir do..... 0 40 a 0 50
Lièvres do..... 0 60 a 0 60
Pigeons do..... 0 18 a 0 20
Pluviers par douzaine..... 0 00 a 0 00

PHILIAS BELAND
BOUCHER
ETAL No. 31
Marché aux Dentrées
TROIS-RIVIERES
P. BELAND tient constamment en toutes sortes de Viandes Fraiches de premiere qualite, tel que: Bœuf, Veau, Mouton, Lard Frais et Sale, Etc.
ADRESSE: 72, St. Francois-Xavier.
Nov-1888-6m
Déménagement
VALENTINE
Comptable et agent d'assurance
Transporté son bureau a sa residence, No. 30 Rue Royale, coin de la rue Niverville.
Impressions de toutes sortes exécutées avec soin a cet atelier.

HISTOIRE
—DU—
MONASTERE
—DES—
URSULINES
DES
TROIS-RIVIERES
DEPUIS
LEUR ÉTABLISSEMENT
Jusqu'à nos jours
PRÉCÉDÉ D'UNE LETTRE DE
Sa Grandeur Mgr. L. F. Lafliche
Volume In-8, de 575 Pages, sur beau papier.
PRIX:
Broché..... \$1.25
Relié en toile, fers speciaux..... 1.75
P. V. AYOTTE, Libraire-Editeur
Dépôt a Montréal, chez Cadieux & Deroime et C. O. Beauchemin & Fils.
Dépôt a Québec, chez J. A. Langlais, Filz & Frere.

LEOPOLD GIRARD,
MANUFACTURIER DE
CERQUEIL et de GARNITURES de CERQUEIL
220, 222, 224, 226,
RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES;
ATELIERS
— DU —
" TRIFLUVIEN "
COIN DES RUES
Notre-Dame et du Platon
TROIS-RIVIERES
Impressions, Reliure, Reglage, Pliage, etc. etc.
Travaux de Ville executes a GRAND MARCHÉ et avec la plus grande exactitude

M. D. Vallée vendra les Montres, Horloges, Jones de Mariage et Bijouteries, etc., en or et en argent a meilleur marché que partout ailleurs. Deplus, il reparera toutes les sortes de Montres américaines, Françaises, Anglaises, Suisses et Patent-lever, a meilleur marché que tous les autres.
Venez faire une visite et vous serez satisfait. N'oubliez pas que c'est chez
Grand assortiment de Montres Américaines, Patent Lever, Horloges de Manufactures Américaines garanties.

Abonnez-vous au TRIFLUVIEN si vous désirez avoir un journal bien renseigné

On le voit, Garcia Moreno revenait a sa premiere idee: saisir l'autorité pour barrer le chemin a Urbina, puis se retirer. Est-ce donc un ambitieux vulgaire, cet homme qui renonce volontairement a gouverner son pays au moment où tout le peuple l'acclame comme un libérateur? Et pourtant à entendre la bande franc-maçonne, Garcia Moreno n'a déposé le président Espinosa que pour prendre sa place!

A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés de la campagne de nous transmettre le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

Notre collecteur passera à la résidence de nos abonnés de la ville dans le cours de cette semaine et de la prochaine.

LE TRIFLUVIEN

Mercredi, 6 Novembre 1889

Notre Journal

Avec la présente édition notre journal commence sa deuxième année d'existence.

Nous sommes heureux de dire, à cette occasion, que nous avons franchi la période la plus difficile de la carrière, les difficultés et les épreuves inhérentes au début de toute œuvre nouvelle.

En entrant dans le journalisme nous avons clairement défini les principes qui devaient nous guider, arboré le drapeau sous lequel nous entendions combattre, et que nous voulions défendre.

Nous disions :

" Nous voulons sincèrement travailler à préserver et défendre les principes de religion, de morale et d'honneur qui ont été jusqu'ici l'ornement, l'apanage et la gloire de notre peuple, si profondément chrétien. C'est dire que nous entrons dans l'arène, décidés à combattre les bons combats et à défendre le drapeau de la vérité. Deux courants d'idées bien distinctes courent notre population. Des chefs reconnus tiennent des drapeaux différents, se partagent les suffrages de l'opinion publique, et se combattent sur presque toutes les questions. Les uns vantent, adulent encesant ce que les autres blâment, déprécient, méprisent.

" Ces différences d'appréciation, d'idées et de jugements sont-elles indifférentes ? Ces luttes irritantes ne sont-elles qu'un jeu puéril et inoffensif ? Au contraire, y a-t-il, au milieu de la confusion que l'on cherche à créer, une vérité que l'on doit découvrir, connaître et pratiquer ? " Pour nous, nous ne pouvons admettre qu'il soit permis de répondre oui et non à la même question ; la vérité est une, et par conséquent n'est pas susceptible de se prêter aux modifications et aux souplesses que certains politiques veulent lui imprimer. Suivant nous, l'état de choses actuel n'est qu'une des formes variées de la lutte continuelle du bien et du mal.

Il est vrai que les transfuges politiques et que les propagateurs du libéralisme ne cessent de prôner par la voix de leurs journaux et de leurs orateurs qu'aucun parti politique, en ce pays, n'est condamné par l'Église, qu'il ne s'agit, en toutes nos luttes, que de simples questions d'administration, et que par conséquent les populations sont libres, en conscience, de donner leurs suffrages à qui bon leur semble. Il est vrai qu'on cherche à réhabiliter les hommes les plus plus compromis par leurs erreurs, qu'on passe l'éponge sur leurs antécédents, et qu'on les représente comme des types d'habileté, d'honneur et de patriotisme.

" Mais il n'y a rien d'étonnant en cela, parce que c'est le procédé invariable des fauteurs de mauvaises doctrines. "

Cette déclaration de principes que nous nous glorifions d'avoir mis en pratique, a soulevé contre nous la colère et la haine de tous ceux qui travaillent pour d'autres causes.

" La Vérité nous a, dès notre début, violemment attaqué. Ce journal nous fit une chicane d'allemand, essaya de nous trouver en faute à propos de tout et à propos de rien, mais nos réponses à ses futiles attaques eurent bientôt abattu sa sottise arrogante, et nous eûmes de ce côté, la paix.

Ce dernier mot nous rappelle une chose que nous n'avons pas et ne pouvons pas oublier : La Paix, La Paix, l'organe libéral des libéraux des Trois-Rivières.

Or, cette Paix là, n'est ni la paix de l'âme ni la paix du cœur, mais la Paix de MM. Turcotte et Chagnon. Supplé d'un parti que l'on nomme avec raison le parti de l'hypocrisie organisée, cette feuille se déguise jusque dans le nom qu'elle porte. Men-

tir à son nom serait peu de chose, cependant, si elle ne s'appliquait continuellement à travestir toute vérité. L'apparition de notre journal et le drapeau qu'il arbora fut donc pour La Paix une véritable déclaration de guerre. La Paix salua notre entrée dans le journalisme par des injures, des insultes et des outrages. Elle croyait nous désarmer du coup, mais ne réussit qu'à nous engager à poursuivre notre chemin avec plus de vigueur et de courage.

Sachant que la plupart des journaux dédaignaient de s'abaisser au point de relever les balivernes, les bassesses et les fourberies qu'elle semait et répandait pour maintenir à flots son maître Turcotte, La Paix s'autorisait de ce silence pour mieux répandre le venin de ses funestes doctrines.

Quelque répugnante que fut la besogne, il fallait qu'elle se fit, et nous l'entreprîmes. Nous nous nous sommes donc appliqués à réparer le mal que La Paix et ses maîtres ne cessaient de faire. Nous nous sommes appliqués à détruire le fétiche et ses zélés adorateurs. Nous nous sommes appliqués surtout à démontrer les fautes et les méfaits de ces gens-là. Et nous avons la consolation de constater que notre œuvre n'a pas été vaine.

La politique tortueuse de M. Turcotte étant mieux connue, sa popularité s'est évanouie. Son inanité, son manque de science et de capacité étant mises à jour, ont dissipé l'auréole factice et trompeuse dont des partisans zélés et surtout intéressés s'étaient plu à l'environner.

Nous savions que cet homme là était vide de connaissances ; nous savions qu'à en juger par ses actes extérieurs, il ne devait avoir aucun principe, mais nous ne savions pas encore s'il ne conservait pas dans son fort intérieur quelque chose de bon.

Nous l'avons vigoureusement attaqué à propos de son exécrable loi des licences. Et qu'est-il arrivé ? C'est que lui, M. Turcotte en est venu à jeter l'injure et l'outrage à la face de notre vénérable Evêque, dans cette fameuse lettre qu'il n'a pas craint de faire publier sur tous les journaux de la province. C'est un document qui fera la honte perpétuelle de celui qui l'a écrit.

Le public impartial a jugé l'homme, à son mérite ; et c'est tout ce que nous désirions.

Nous avons travaillé à démasquer les libéraux et leur œuvre infâme, et nous avons réussi dans une mesure qui nous donne pleine et entière satisfaction.

La preuve que nous avons réussie en est évidente, si nous considérons la haine rageuse avec laquelle ces bons libéraux nous font l'honneur de nous poursuivre.

Nous commençons donc cette nouvelle année, disposés à combattre de nouveau avec ardeur et courage pour le succès de la cause conservatrice, c'est-à-dire, de la seule et unique bonne cause.

Lettre d'un Libéral

QUÉBEC, 30 octobre 1889. Mon cher ami,

Comme je te l'annonçais dans ma dernière, M. Charles est parti en commission. Il a été expédié à la baie des Chaleurs, sur la haute et puissante recommandation de M. Mercier. Quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre, aussi la mission dure le plus longtemps possible.

Tu sais que M. Charles est allé instituer une enquête sur les causes de la grève des travailleurs du chemin de fer en voie de destruction. Déjà, nous disent les dépêches, il a entendu plusieurs centaines de témoins. Quel homme actif ! Quelle utilité ! va se dire le public gobe-mouche. Mais chaque médaille a son revers. Si son frère François a exigé trois mille piastres pour n'avoir pas plaidé une cause qui ne nous concernait pas, quelle note ne devra pas présenter M. Charles après avoir fait jouer tant de langues. Jean-Baptiste, prépare-toi à délier les cordons de ta bourse. Avec quelques douzaines de pareils voyageurs, nous arriverons vite à la taxe directe.

Pendant que Mercier dépêchait M. Charles vers l'orient, notre cher Ernest poussait une pointe à Montréal, qui ne lui a pas procuré des émotions bien agréables. Tu connais Alphonse Geoffron, le fameux avocat, l'émule de Lacoste, l'une des lumières libérales. Il abhorre les électeurs, il s'en moque même, mais il a toujours eu un faible prononcé pour la politique.

Seulement, au lieu d'affronter les luttes du forum, de serrer les mains calleuses du peuple, il préfère se tenir derrière le rideau, faire le jeu des coulisses, machiner quelque plan en petit comité contre vous autres, messieurs les bleus. Son libéralisme est indiscutable ; il appartient à une famille très intelligente mais très partisane, qui a rougi l'ancien comté de Cartier, le comté de Verchères. Son honnêteté, son mépris de l'argent sont également connus. Bref, il jouit de la confiance absolue de nos amis qui ne manquent jamais de lui confier leur cause dans les moments difficiles. Plus que tout autre, il a l'oreille de la Cour d'Appel.

Or, imagine-toi que l'autre jour, Pacaud se présente à son bureau chargé d'une mission que le dialogue suivant explique. Je n'étais pas présent, mais je suis bien renseigné.

Pacaud—Bonjour, Geoffron, Comment vas-tu ? Geoffron—Bien, merci. D'où viens-tu ?

Pacaud—J'arrive de Québec. Mercier m'a demandé de venir te voir.

Geoffron—Ah ! vraiment. Qu'est-ce qu'il peut bien me vouloir ? M'envoyer à Londres, plaider au conseil privé ? Quelque chose comme ça. Enfin, qu'est-ce ?

Pacaud—Moins que cela. Je viens te demander une reddition de compte.

Geoffron—Une reddition de compte ? Pacaud—Oui, nous voulons savoir ce qui a été fait des fonds que le parti a mis à votre disposition depuis les dernières élections. Bref, nous voulons savoir où nous en sommes.

Geoffron—Et tu es venu de Québec pour cela ?

Pacaud—Parfaitement.

Geoffron—Moi te rendre des comptes ?

Pacaud—Pourquoi pas ? Geoffron—Tu viens te mêler de nos affaires ? Pacaud—Pourquoi pas ?

Geoffron—Pourquoi pas ? Eh bien, vois-tu la porte par laquelle tu es entré. Si j'ai un conseil à te donner, sors au plus vite, et ne rentre plus ici.

En disant ces paroles, Geoffron pâlisait à vue d'œil, ses yeux roulaient des flammes, sa voix avait pris un ton menaçant et dédaigneux. C'est-à-dire que Pacaud malgré son tonnet habituel, se retira en toute hâte et sans la moindre révérence.

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. (Serrant la queue et portant bas l'oreille.)

Tu vois d'ici la binette de Mercier quand le très cher Ernest, tout aussi exaspéré que dans l'enquête Lockwood, vint pleurer dans son gilet.

On dit que le grand chef s'écria alors que Geoffron n'en faisait jamais d'autres, et qu'au cours de l'enquête concernant le scandale des \$5,000 il avait déposé, sans aucune utilité, ce qui suit : " Ah ! si j'avais su que le magot était " aussi considérable, j'aurais bien " demandé davantage. " Mercier avait caché à Geoffron qu'il devait empocher \$5,000 et qu'il avait fait venir à Montréal le chef de police Trudel pour se charger de cette délicate transaction, de sortes que Geoffron avait réglé au rabais un mémoire de frais. On a des principes et des délicatesses ou on n'en a pas.

Je te parlais récemment du curé Labelle que Mercier se vante d'avoir fait sacrer monsignor. Le premier ministre continue de s'en servir comme paravant. L'autre jour, il s'en faisait accompagner dans une visite à Sainte-Anne de la Pocatière, partageant avec lui, ou plutôt prenant le gros lot des adresses, félicitations, coup d'archet, etc. Je dis coups d'archet pour rester strictement dans le vrai, car Gagnon a imaginé de saluer ses hôtes, quand il veut faire de l'éclat, au moyen de quelques violons éraillés qu'il transforme en orchestre. Plus tard, Mercier donnait une réception pour la présentation de cadeaux à Monseigneur Labelle. Il se dit que le public qui voit une sottise pourpre si près de lui, doit être convaincu qu'il est un modèle, un politicien irréprochable. Certaines choses sont parfaitement calculées chez ce saltimbanque.

Mais il paraît que Mercier ne pourra pas s'abriter longtemps derrière une mitre d'apparat. La rumeur se confirme de plus en plus que le député ministre de l'Agriculture a reçu instruction de haut lieu de retourner au futur diocèse de Saint-Jérôme. Seulement

pour lui ménager une transition honorable, on va donner à Mgr Labelle une mission en France dans le but de recruter des émigrants. Il partirait au mois de janvier prochain.

" Franchement, le curé Labelle a poussé loin l'oubli des injures et de bien d'autres considérations quand il s'est associé à cet homme, au risque de se laisser amoindrir d'autant. Feuilletant l'autre jour les Débats de 1887, séance du 20 avril de l'Assemblée Législative, je suis tombé sur un discours de Mercier dans lequel il s'écriait :

" Tout en reconnaissant que le " curé Labelle est un grand apôtre " de colonisation, je sais aussi que " c'est un homme politique actif et très " partisan.

" M. le président, il a été vu à " l'œuvre organisant la cabale " pour empêcher le triomphe du " parti national et travaillant com- " me un vrai partisan à écarter " les patriotes. J'ai aussi appris " que, souvent, dans ses missions, " il s'occupait plutôt de politique " que de colonisation.

" Le jour où je me suis convaincu " de toutes ces choses, ce jour-là j'ai " connu ce qu'était réellement le curé " Labelle.

" Ce système est fini et je suis " bien décidé à faire en sorte qu'à " l'avenir on ne fasse pas de poli- " tique avec l'argent destiné à la " colonisation.

" Aussi, depuis que j'ai l'hon- " neur d'être au poste que j'occupe, " quand j'ai voulu savoir ce qu'il fal- " lait faire dans le comté d'Ottawa, " JE N'AI PAS ÉTÉ CHERCHER MES " RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU " CURÉ LABELLE.

Tu sais que les députés corrigent, émondent, remanient leurs discours, avant qu'ils soient imprimés. Or, Mercier s'était servi d'un langage encore plus rude, plus brutal que celui qui obtint le bon à tirer. Nantel, qui parla après lui, défendit énergiquement son curé, et reprocha à Mercier d'avoir proféré les paroles suivantes (voir Débats de 1887, page 736) :

" Le premier ministre ne vien- " dra pas me dire que je qualifie " trop sévèrement ses paroles. Les " voici, je les ai notées sur le " champ et le défie qu'on vienne " les nier.

" J'ai cru moi aussi, longtemps, " que M. l'abbé Labelle était un " véritable apôtre de la colonisa- " tion et un bienfaiteur de son " pays, mais le jour où j'ai décou- " vert qu'il n'était qu'un partisan " enragé, le jour où je l'ai vu or- " ganiser la cabale contre le parti " national, le jour où je l'ai vu " conseiller M. Chapleau et le dé- " puté local de Terrebonne, et où " je l'ai vu travailler effrontément " pour empêcher que la cause na- " tionale ne triomphât, ce jour-là " j'ai appris à connaître ce qu'est " réellement le curé Labelle.

Gagnon et Boyer mêlèrent leur grain de sel à cette algarade. " Il " n'est pas un homme politique, " s'écria le député de Jacques-Car- " tier, " et par conséquent il n'au- " rait pas dû se mêler aux luttes " auxquelles la politique donne " lieu. " Le curé Labelle défendait les bleus, c'était un parti- " san enragé, faisant plutôt de la poli- " tique que de la colonisation. Le curé Labelle attaché au char triomphal de Mercier, c'est un patriote, un bienfaiteur de son pays. Si libéral que je sois, je ne saurais vraiment m'accommoder de cette logique.

Qui aurait jamais cru encore que le curé Labelle deviendrait l'assistant du colonel Rhodes, l'homme qui publia en 1878 la fameuse lettre dans laquelle il dénonçait les curés et la domination française et dépréciait la province ? Au cas où cette lettre, qui était adressée au Chronicle aurait échappé à ton attention, laisse-m'en citer quelques passages :

" L'avenir de cette province se " dessine vivement en " bleu " avec toute chance de domina- " tion française sous un curé fran- " çais. Nous savons tous que cela " signifiait une part des " dragon- " nades " et d'autres part des " ré- " volutions. " Le plus tôt et le " plus complètement nous exclu- " rons l'élément anglais de noire " gouvernement le plus sûrement " nous préparons la voie aux fa- " milles des extrémistes mais que " pas un seul sujet anglais ne s'e- " fraie de notre vieille devise : " Dieu et mon Droit.

" Que chacun consulte sa pro- " pre famille pour apprendre l'his- " toire de l'avenir : qu'est-ce que " la mienne m'apprend ? J'ai cinq " fils, des hommes qui n'ont pas " peur d'aller dans les ateliers du " pays et y apprendre à se servir " de leurs mains comme de leur " intelligence. Ils ont tous quit- " té la province de Québec et je " suis resté seul à végéter et à cultiver " des fleurs : pour découvrir les tertres " des Québécois qui s'éteignent, " ou à voyager dans l'Ouest com- " me un vieux sauvage en quête " de meilleurs pays de chasse.

" La grande erreur de ma vie a été " de m'établir à Québec, mais je ne

" suis pas pour la répéter dans la " deuxième génération, vu que ce " serait payer trop cher le specta- " cle de magnifiques panoramas.

Si je suis surpris de voir le curé Labelle agréé à ce gouverne- ment et sous Rhodes, je suis égale- ment étonné qu'on ait choisi pareil ministre pour représenter l'élément anglais dans un gouverne- ment national. Cameron a été écarté parce qu'il était trop fanatique. L'homme qui a en pareille horreur la " domination française, " qui en s'établissant à Qué- bec a commis la plus grande erreur de sa vie, vaut-il mieux ? Il eût été préférable de le laisser cultiver des fleurs pour ornés les tombes des nos pauvres Québécois.

Je vois que l'on s'occupe beau- coup de savoir qui je suis. On me discute presque autant que le Masque de fer.

La Patrie, que je lis de temps à autre malgré l'outrecuidance de Beaugrand et l'insignifiance de Sauvaille, se rabat même sur ton ami Dansereau, lui attribuant avec une persistance incroyable la paternité de mes lettres. Je suis tout confus, moi simple amateur de voir confondre ma prose avec celle d'un polémiste aussi distingué, que j'ai lu bien longtemps avec admirations sans partager ses opinions. Je vois même que M. Dansereau a pris la peine de nier sous sa signature, tout comme si un conservateur pouvait posséder les renseignements que je te communique. " Nourri dans le sérail, j'en connais les détours. " Je le répète, c'est beaucoup d'honneur à me faire.

Mais qui êtes vous donc ? dira le public à qui tu sers mes confidences. Je m'appelle..... légion ! si je tiens seul la plume, je suis l'écho de centaines, de milliers de personnes, de la meilleure portion du parti libéral, qui gémit de tout ce qui se passe. Vivant au milieu de tous ces désabusés, je crois rendre un service public en disant hautement ce que je pense.

Ce n'est pas une victoire ou quelques victoires partielles qui peuvent m'aveugler sur les résultats de la politique actuelle. Je sais malheureusement à quels prix s'obtiennent ces triomphes. Je sais aussi quels sont ceux sur qui on pratique la saignée. En fin de compte, c'est le peuple qui fournit l'argent avec lequel on l'achète. Advenant la mêlée générale, il ne sera plus possible d'agir de cette façon. L'électorat honnête recouvrera alors toute sa force et toute son indépendance, et les libéraux consciencieux paieront pour les méfaits des entremetteurs et des tripoteurs qui nous gouvernent.

Mercier tombé, je nous prédis vingt années d'opposition. Il est de fait que l'histoire de presque tous les pays nous enseigne que les libéraux sont plutôt faits pour critiquer que pour gouverner. Quand vous autres conservateurs perdez le pouvoir vous me faites l'effet de poissons hors de l'eau. Je le répète, je vous préfère, avec toutes vos fautes à la clique qui ruine.

Tout à toi. X.



ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à Mar- di, le 13 novembre, de 9 heures proclain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription " Soumission pour les travaux de la Baie Saint Paul, " pour la construction d'un prolongement au Quai de la Baie Saint Paul, comté de Charlevoix, Québec, suivant le plan et le devis que l'on pourra voir au bureau de poste, Baie Saint Paul, au bureau de l'ingénieur assistant du département des travaux publics, à Murray Baie, ainsi qu'au département des travaux publics, à Ottawa. On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signés de la main des soumissionnaires. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 21 Octobre 1889.

Ouvrage pour une bonne modiste Une bonne modiste, s'entendant bien dans la confection des vêtements de femmes, se rait bien d'aller s'établir à St. Clotilde de Horton où elle trouverait de l'ouvrage toute l'année.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Ed. St. Cyr, St. Clotilde de Horton, P. Q., 19 Octobre 1889-1m.

Lettrés Funéraires imprimées à une heure d'avis et à très bas prix aux ateliers du Trifluvien.



Apportez ceci

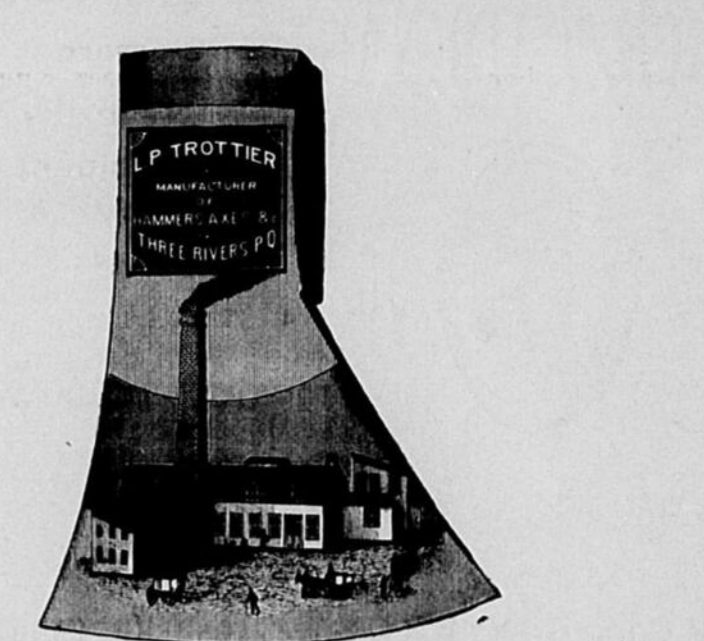
à la Pharmacie des Trois-Rivières, coin des Rues Notre-Dame et Du Platon, et procurez-vous-en une boîte.

CERTIFICAT : Trois-Rivières, 16 juillet 1889. R. W. WILLIAMS, Pharmacien, Trois-Rivières.

Monsieur, Après avoir été traité par le docteur pour indigestion et brûlement d'estomac, sans avoir de soulagement, je me suis procuré une boîte de vos PILULES BOWMAN et je suis heureux de vous dire qu'elles m'ont fait un bien extraordinaire ; après la deuxième dose j'étais tout-à-fait soulagée et aujourd'hui je suis bien comme jamais. Vous pouvez faire de ce certificat ce qui vous semblera bon.

Je suis avec considération, DAME JOHNNY PAQUIN. Envoyé par la malle à toute adresse sur réception du prix ; 25 cts la boîte ou 5 pour \$1.00

R. W. WILLIAMS, Chimiste licencié par examen. Seul Fabricant et Propriétaire.



AVIS Situation Vacante " La Canadienne, " compagnie d'assurance sur la vie, de première classe, de Montréal, a besoin de bons agents locaux et voya- geurs. Expérience pas absolument nécessaire. S'adresser, par lettre, avec références à P. GARON, Gérant, 14, Côte St Lambert Montréal. Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude et à très bas prix aux ateliers du TRIFLUVIEN.

IMMENSE SACRIFICE — DE — Marchandises-Sèches DURANT LES MOIS D'Octobre & Novembre

Assortiment considérable de Marchandises D'AUTOMNE & D'HIVER Grande Variété de TAPIS Drap Beaver, Serges & Tweeds Mérinos et Cachemire à Soutanne ETOFFES A ROBES & A MANTEAUX

Imitation de Seal, Mouton & loutre Robes, Capuches et Bonnets pour Enfants

Un lot de Coupons Vendus à Prix Réduits A L'ENSEIGNE DU

Corset D'OR 148, - RUE NOTRE-DAME, - 148 NARCISSE ED. MORISSETTE.

L'AVENIR DES TROIS-RIVIERES

Que Trois-Rivières soient jolie, cela ne fait de doute pour personne. Elle est coquette notre petite ville, tous les étrangers la remarquent et nous les remarquons nous aussi, si l'habitude ne permet pas nos yeux. Descendez le fleuve dans un bateau et arrivez aux Trois-Rivières; vous êtes surpris du joli coup d'œil que notre ville présente.

Vous débarquez; vous êtes un peu déçu. Mais vite quelques instants et vous trouverez encore beaucoup d'endroits charmants.

Placez-vous devant le bureau de poste, par exemple, et vous avez devant vous la rue Alexandre, bordée d'arbres qui l'abritent et lui donnent un air de fraîcheur et de calme très aristocratique.

Vous voyez encore le carré formé par les rues St Pierre, Notre-Dame et du Chateau, le boulevard Turcotte et la rue St François-Xavier. Vous avez là encore un coin de ville aux petites rues étroites et ombragées dont le caractère antique est très prononcé.

Et encore, nos carrés Champlain et Laviolette.

Puis si vous sortez des limites de la ville commerciale et habitée, si vous parcourez les abords mêmes des Trois-Rivières, vous trouvez les îles du St Maurice, très pittoresques, le Cap à la Corneille et la Mare-à-Belisle, promenade splendide longeant les bords du St Maurice et se terminant à un beau bois tout préparé pour les poètes et les rêveurs.

Et au delà des ponts du Pacifique, arrêtez-vous à ce petit bois merveilleux de pittoresque et d'emprévu qui sera notre bois de Boulogne quand la ville aura grandi.

Ce n'est donc pas la beauté qui manque aux Trois-Rivières.

Sous le rapport du bien-être, nous sommes encore privilégiés. La vie est facile et bon marché, la salubrité est remarquable, les maisons d'éducation abondent, les rapports sociaux sont pleins de cordialité, tout le monde se connaît ici.

Et pourtant les Trois-Rivières ne prospèrent guère; au contraire, les Trois-Rivières se dépeuplent. Il y a quelques années nous étions dix mille triflubiens, nous ne sommes plus que huit mille.

Le fleau de l'émigration a passé et nous a enlevé des milliers de citoyens. Sherbrooke est pour ainsi dire une colonie trifluvienne, Montréal compte deux mille enfants de notre ville, les États-Unis en comptent des milliers aussi.

Et quel est la cause de cela? Les sacrifices énormes que nous nous sommes imposés depuis quelques années prouvent que nous avons compris que l'industrie nous faisait défaut.

C'est donc du côté de l'industrie qu'il nous faut regarder si nous voulons voir venir le progrès et la richesse.

Eh! bien, nous qui aimons notre ville natale, tournons-nous de ce côté là et parlons de nos espérances.

L'industrie agricole, l'industrie du bois et l'industrie du fer devraient être très développées ici. C'est dans ces industries-là qu'est notre avenir commercial. Situés au centre d'une riche région agricole, ayant à nos portes le fer et le bois, nous ne devrions rien négliger pour tirer d'une position exceptionnellement avantageuse tous les avantages possibles. Depuis longtemps l'on parle de tirer profit de toutes ces richesses brutes que la nature a mise entre nos mains et qui ne demandent qu'une manipulation pour se transformer en or monnayé.

Le temps est venu où ce désir, ce rêve si vous l'aimez mieux, se réalisera. Peut-être. Nous serions même disposés à dire oui, si nous en jugions par les projets qui se forment depuis un an et dont quelque uns sont déjà réalisés ou à peu près.

Enunérons brièvement ces projets, afin que les connaissant mieux, nous puissions peut-être aider à leur réalisation.

INDUSTRIE AGRICOLE

Dans l'industrie agricole, il faut comprendre la culture et l'élevage des animaux.

La culture est assez prospère bien que la routine de bon nombre de cultivateurs ait beaucoup appauvri nos terres. Il leur faudrait l'exemple des cultivateurs français ou belges qui sur un

coin de terre où un canadien creverait de faim, parviennent à élever une famille et à faire des économies. Néanmoins nos terres sont si riches par elles-mêmes que le cultivateur n'a pas trop souffert.

Mais avant longtemps il faudra aviser à changer notre système de culture et à le rendre plus pratique, plus rationnel. Il faudra aussi songer sérieusement à l'élevage des animaux. Ceci nous amène à parler d'une industrie qui selon toute probabilité va bientôt s'établir parmi nous.

On connaît le projet de M. Bender qui est allé en Angleterre former une compagnie pour établir des abattoirs aux Trois-Rivières. Si les dernières nouvelles sont vraies, M. Bender a réussi.

Ces abattoirs seront une affaire d'or pour notre ville et pour tout le district.

On entend des plaintes continuelles chez les cultivateurs. Si la récolte manque ou souffre. Si elle est trop abondante on se plaint encore. Eh! bien, si l'on avait des abattoirs, le cultivateur aurait la certitude qu'en élevant des animaux il trouvera à sa porte un marché pour les produits de sa ferme. C'est un commerce et une exploitation florissante et à l'abri du danger qui se trouve établis.

Le commerce des animaux se trouverait naturellement détourné de Montréal et s'en viendrait ici où il trouve un port plus favorable à l'expédition et en même temps un endroit où l'on peut facilement parquer les animaux afin de les reposer d'un voyage de l'Ouest jusqu'ici et les préparer à la traversée. Voilà quelque chose qui manque à Montréal et que tous les exportateurs réclament.

Il serait donc temps de reprendre un projet qu'on avait formé il y a quelques années d'établir ici une station de repos pour les animaux d'exportation.

INDUSTRIE DU BOIS

Pendant longtemps le commerce de bois a été la richesse des Trois-Rivières mais depuis quelques temps ce commerce a singulièrement diminué. Les faillites se sont succédées et à part les limites de M. Alex Baptist, des étendues énormes de forêt magnifique restent inexploitées ou à peu près.

Il paraît qu'une puissante compagnie américaine a fait l'achat des limites de la succession Little, partie de celles de la succession Geo. Baptist & Son et qu'elle est en pourparler pour l'acquisition des biens de la succession Ross et de MM. Hall. Si la chose est vraie, comme elle paraît l'être, nous verrons avant longtemps cette industrie prospérer de nouveau et prendre des proportions considérables.

INDUSTRIE DU FER

Pourquoi cette industrie n'est-elle pas plus prospère? Nous l'ignorons. Nous avons à nos portes des mines inexploitées et inexploitées.

Grâce à l'initiative de M. de la Vallée-Poussin, une Compagnie s'est formée sous le nom de "Cie Canadienne des conduites d'eau." Cette société a pu obtenir un bon succès de la Corporation et elle s'est établie parmi nous. Ses usines actuellement en construction couvrent 20,000 pieds carrés et il y a encore cinq ou six bâtiments à construire.

La formation de cette compagnie semble avoir été le signal de l'exploitation du fer. De suite une compagnie américaine a acheté les forges Radnor et se prépare à les exploiter. Avant longtemps nous aurons en notre ville des fourneaux considérables pour la préparation du minerai de fer. Les fourneaux des Grès seront, paraît-il, transportés ici.

Ce n'est pas tout. Il y a eu en Belgique une compagnie manufacturante de ponts en fer, qui veut établir une succursale au Canada. Trois-Rivières a toutes les chances possibles d'être choisie comme le siège de cette usine qui devra employer quatre cents hommes. Il y a peut-être là encore un sacrifice à faire mais nous le ferons s'il le faut.

Cette compagnie emploierait 400 hommes et, en même temps, elle entraîne une quantité de petites industries indépendantes d'elle mais vivant par elle—manufactures de boulons, de peintures, etc.—donnant de l'ouvrage à trois ou quatre cents autres hommes.

La chose mérite d'être étudiée, comme on le voit.

QUAIS ET CHEMINS DE FER

Pour le bon fonctionnement de l'industrie, il faut des moyens de transports par terre et par eau.

Pour le transport par eau, il faut des quais. Adviennent qu'une partie de tous ces projets réussisse et, de suite, s'impose la nécessité

d'avoir des quais partant du moulin à vent et descendant le fleuve jusqu'au St Maurice puis longeant le St Maurice jusqu'à l'Aqueduc et au-delà même.

Notre député, Sir Hector, est bien disposé. Il nous a déjà obtenu un quai dont les travaux vont commencer sous peu—le contrat doit être donné actuellement. Nous pouvons compter sur sa bonne volonté.

Quant aux chemins de fer nous avons déjà le Grand Tronc, le Pacifique Canadien, le chemin des Piles et celui des Basses-Laurentides en voie de construction.

Nous devons parler aussi d'un autre projet de chemin de fer—le Trois-Rivières et Oriental. Ce chemin partirait d'ici se rendrait en ligne droite vers les rivières du Lièvre et Gatineau, traverserait la frontière de Québec et Ontario et se rendrait jusque près de la baie James où elle se relie à une autre ligne raccourcisant le trajet du Pacifique Canadien de deux cents milles.

Une compagnie a obtenu une acte d'incorporation et a été très bien accueillie à Ottawa où son projet a été entièrement et chaleureusement approuvé.

Ce chemin aurait son terminus aux Trois-Rivières. On comprend de suite la quantité de trafic et de commerce que cela amènerait ici.

Si vous le voulez bien nous passerons sous silence le chemin de fer de M. Reynar bien que les travaux en soient commencés et qu'il y ait déjà un pour construit au-dessus du chemin de Ste Marguerite. Que voulez-vous y faire? La confiance ne s'impose pas.

Conseil-de-Ville

Séance du 4 Novembre 1889.

Présents: MM. P. B. Vanasse agissant comme pro-maire, Bellefeuille, Bournival, Brunelle, Cooke, Gauthier, Gélinas (Fr.), Houlston, l'agé et St Pierre.

Requêtes —De la "Cie Canadienne des Conduites d'eau" demandant que l'aqueduc soit conduit jusqu'à ses usines.

—De M. Ls. Racot demandant à être nommé homme de police.

Letres —De M. P. N. Martel réclamant pour M. Eugène Marchand \$10.00 de dommage causé à la maison de ce dernier sur la rue St Paul par une borne-fontaine qu'on prétend être en mauvais état.

Aux comités permanents. —De M. A. J. Corveau, demandant que le Conseil en vienne à une décision relativement à la lumière électrique. Si son projet est adopté, voici les prix qu'il demandera pour fournir la lumière incandescente aux citoyens:

Table with 2 columns: Prix par mois, 1ère lumière \$0.60, 2de " 55, 3ème " 50, 4ème " 45, 5ème " 40, 6ème " 35, 7ème et suivantes 30.

Rapports —Du Comité des Finances recommandant le paiement de divers comptes au montant de \$5788.62.

—Du Comité de l'Eclairage recommandant la lumière électrique comme étant le système d'éclairage le plus avantageux pour notre ville, soit que la Corporation fasse l'achat d'un plant ou qu'elle adopte le projet Corveau.

Aux Comités permanents. —De M. L. D. Paquin relativement à MM. Hall, Neilson & Cie. Si ces messieurs sont encore dans les délais voulus pour remplir les conditions de leur contrat avec la Corporation, il faut les protester d'avoir à se conformer à ces conditions.

Si ces délais sont passés, il faut les protester d'avoir à rembourser le bonus de \$20,000 que la Corporation leur a payé et qu'a défaut de tel paiement, action soit prise en justice en recouvrement des \$20,000 payés.

Motion. —Proposé par M. Cooke, secondé par M. St Pierre: Que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à accepter de la Cie du Pacifique comme taxes municipales et scolaires le même montant que l'an dernier à la condition que cette compagnie accorde à la Corporation l'usage du terrain nécessaire au prolongement de la rue Champflour jusqu'à la rue St Maurice.

Adopté. —Proposé par M. Brunelle, secondé par M. Frs. Gélinas: Que le comité de l'Aqueduc et M. le Surintendant Hamel soient chargés de s'enquérir sur la demande de la "Cie Canadienne des Conduites d'eau."

Adopté. Le Conseil s'ajourne à 15 jours.

CONDOLEANCES

A une réunion des membres du Chœur et de la Fanfare de la paroisse de St. Tite, tenue vendredi le vingt-cinquième jour du mois d'octobre, mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur motion de Leger Désaulniers secondé par Victor Jacob, il est résolu unanimement qu'Emile Lacoursière, Ecuyer, Médecin, agisse comme président et W. Moussette, Ecuyer, Notaire, comme secrétaire.

Sur motion de F. H. Baril, secondé par F. H. Jacob, il est résolu unanimement: Que les membres du Chœur de l'orgue et de la Fanfare de la paroisse de St. Tite, ont appris avec une vive douleur la mort du Révérend M. Moïse Proulx, arrivé le vingt-trois du courant.

Sur motion de N. Marchand, secondé par Amédée Pothier il est résolu à l'unanimité: Que, pour honorer la mémoire du Révérend M. Proulx et en reconnaissance des nombreux sacrifices qu'il s'est imposés pour former ces deux corps pour rehausser la beauté des fêtes religieuses et autres en cette paroisse, les membres assistent en corps ses funérailles et portent le deuil durant six mois.

Sur motion de Thélesphore Matte secondé par F. H. Désaulniers il est unanimement résolu que copie des présentes résolutions sera présentée à la famille du défunt déguant, comme étant l'expression des condoléances des membres du Chœur de l'orgue et de la Fanfare de St. Tite.

DECES

En cette ville, dimanche soir, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédé, après une maladie de plusieurs années, M. Eustache Lambert. Le défunt avait eu à endurer des souffrances atroces pendant sa longue maladie dont les derniers temps furent un véritable martyre. Il était un bon citoyen et un fervent chrétien. Sa mort a jeté l'affliction dans sa nombreuse famille à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Le service funèbre aura lieu demain, à 8 1/2 hrs, à l'église paroissiale. Les parents et amis sont priés d'y assister.

Une rencontre sur la rue

—Tiens, tiens! on ne te reconnaît plus. Où as-tu donc acheté ce beau pardessus.

—Chez Bondy & Beaulac, à Trois-Rivières.

—Ça dû te coûter cher, hein?

—Mais non, ayant acheté leur stock dernièrement pour argent comptant, ça leur permet de vendre à bien bon marché, et c'est justement le bas prix qui m'a décidé à acheter ce pardessus. Si tu n'as pas encore fait ton emplette d'automne, je te conseille d'aller les voir tu épargneras beaucoup.

Conseil-de-Ville

Séance du 4 Novembre 1889.

Présents: MM. P. B. Vanasse agissant comme pro-maire, Bellefeuille, Bournival, Brunelle, Cooke, Gauthier, Gélinas (Fr.), Houlston, l'agé et St Pierre.

Requêtes —De la "Cie Canadienne des Conduites d'eau" demandant que l'aqueduc soit conduit jusqu'à ses usines.

—De M. Ls. Racot demandant à être nommé homme de police.

Letres —De M. P. N. Martel réclamant pour M. Eugène Marchand \$10.00 de dommage causé à la maison de ce dernier sur la rue St Paul par une borne-fontaine qu'on prétend être en mauvais état.

Aux comités permanents. —De M. A. J. Corveau, demandant que le Conseil en vienne à une décision relativement à la lumière électrique. Si son projet est adopté, voici les prix qu'il demandera pour fournir la lumière incandescente aux citoyens:

Table with 2 columns: Prix par mois, 1ère lumière \$0.60, 2de " 55, 3ème " 50, 4ème " 45, 5ème " 40, 6ème " 35, 7ème et suivantes 30.

Rapports —Du Comité des Finances recommandant le paiement de divers comptes au montant de \$5788.62.

—Du Comité de l'Eclairage recommandant la lumière électrique comme étant le système d'éclairage le plus avantageux pour notre ville, soit que la Corporation fasse l'achat d'un plant ou qu'elle adopte le projet Corveau.

Aux Comités permanents. —De M. L. D. Paquin relativement à MM. Hall, Neilson & Cie. Si ces messieurs sont encore dans les délais voulus pour remplir les conditions de leur contrat avec la Corporation, il faut les protester d'avoir à se conformer à ces conditions.

Si ces délais sont passés, il faut les protester d'avoir à rembourser le bonus de \$20,000 que la Corporation leur a payé et qu'a défaut de tel paiement, action soit prise en justice en recouvrement des \$20,000 payés.

Motion. —Proposé par M. Cooke, secondé par M. St Pierre: Que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à accepter de la Cie du Pacifique comme taxes municipales et scolaires le même montant que l'an dernier à la condition que cette compagnie accorde à la Corporation l'usage du terrain nécessaire au prolongement de la rue Champflour jusqu'à la rue St Maurice.

Adopté. —Proposé par M. Brunelle, secondé par M. Frs. Gélinas: Que le comité de l'Aqueduc et M. le Surintendant Hamel soient chargés de s'enquérir sur la demande de la "Cie Canadienne des Conduites d'eau."

Adopté. Le Conseil s'ajourne à 15 jours.

CONDOLEANCES

A une réunion des membres du Chœur et de la Fanfare de la paroisse de St. Tite, tenue vendredi le vingt-cinquième jour du mois d'octobre, mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur motion de Leger Désaulniers secondé par Victor Jacob, il est résolu unanimement qu'Emile Lacoursière, Ecuyer, Médecin, agisse comme président et W. Moussette, Ecuyer, Notaire, comme secrétaire.

Sur motion de F. H. Baril, secondé par F. H. Jacob, il est résolu unanimement: Que les membres du Chœur de l'orgue et de la Fanfare de la paroisse de St. Tite, ont appris avec une vive douleur la mort du Révérend M. Moïse Proulx, arrivé le vingt-trois du courant.

Sur motion de N. Marchand, secondé par Amédée Pothier il est résolu à l'unanimité: Que, pour honorer la mémoire du Révérend M. Proulx et en reconnaissance des nombreux sacrifices qu'il s'est imposés pour former ces deux corps pour rehausser la beauté des fêtes religieuses et autres en cette paroisse, les membres assistent en corps ses funérailles et portent le deuil durant six mois.

Sur motion de Thélesphore Matte secondé par F. H. Désaulniers il est unanimement résolu que copie des présentes résolutions sera présentée à la famille du défunt déguant, comme étant l'expression des condoléances des membres du Chœur de l'orgue et de la Fanfare de St. Tite.

DECES

En cette ville, dimanche soir, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédé, après une maladie de plusieurs années, M. Eustache Lambert. Le défunt avait eu à endurer des souffrances atroces pendant sa longue maladie dont les derniers temps furent un véritable martyre. Il était un bon citoyen et un fervent chrétien. Sa mort a jeté l'affliction dans sa nombreuse famille à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Le service funèbre aura lieu demain, à 8 1/2 hrs, à l'église paroissiale. Les parents et amis sont priés d'y assister.

Une rencontre sur la rue

—Tiens, tiens! on ne te reconnaît plus. Où as-tu donc acheté ce beau pardessus.

—Chez Bondy & Beaulac, à Trois-Rivières.

—Ça dû te coûter cher, hein?

—Mais non, ayant acheté leur stock dernièrement pour argent comptant, ça leur permet de vendre à bien bon marché, et c'est justement le bas prix qui m'a décidé à acheter ce pardessus. Si tu n'as pas encore fait ton emplette d'automne, je te conseille d'aller les voir tu épargneras beaucoup.

Conseil-de-Ville

Séance du 4 Novembre 1889.

Présents: MM. P. B. Vanasse agissant comme pro-maire, Bellefeuille, Bournival, Brunelle, Cooke, Gauthier, Gélinas (Fr.), Houlston, l'agé et St Pierre.

Requêtes —De la "Cie Canadienne des Conduites d'eau" demandant que l'aqueduc soit conduit jusqu'à ses usines.

—De M. Ls. Racot demandant à être nommé homme de police.

Letres —De M. P. N. Martel réclamant pour M. Eugène Marchand \$10.00 de dommage causé à la maison de ce dernier sur la rue St Paul par une borne-fontaine qu'on prétend être en mauvais état.

Aux comités permanents. —De M. A. J. Corveau, demandant que le Conseil en vienne à une décision relativement à la lumière électrique. Si son projet est adopté, voici les prix qu'il demandera pour fournir la lumière incandescente aux citoyens:

Table with 2 columns: Prix par mois, 1ère lumière \$0.60, 2de " 55, 3ème " 50, 4ème " 45, 5ème " 40, 6ème " 35, 7ème et suivantes 30.

Rapports —Du Comité des Finances recommandant le paiement de divers comptes au montant de \$5788.62.

—Du Comité de l'Eclairage recommandant la lumière électrique comme étant le système d'éclairage le plus avantageux pour notre ville, soit que la Corporation fasse l'achat d'un plant ou qu'elle adopte le projet Corveau.

Aux Comités permanents. —De M. L. D. Paquin relativement à MM. Hall, Neilson & Cie. Si ces messieurs sont encore dans les délais voulus pour remplir les conditions de leur contrat avec la Corporation, il faut les protester d'avoir à se conformer à ces conditions.

Si ces délais sont passés, il faut les protester d'avoir à rembourser le bonus de \$20,000 que la Corporation leur a payé et qu'a défaut de tel paiement, action soit prise en justice en recouvrement des \$20,000 payés.

Motion. —Proposé par M. Cooke, secondé par M. St Pierre: Que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à accepter de la Cie du Pacifique comme taxes municipales et scolaires le même montant que l'an dernier à la condition que cette compagnie accorde à la Corporation l'usage du terrain nécessaire au prolongement de la rue Champflour jusqu'à la rue St Maurice.

Adopté. —Proposé par M. Brunelle, secondé par M. Frs. Gélinas: Que le comité de l'Aqueduc et M. le Surintendant Hamel soient chargés de s'enquérir sur la demande de la "Cie Canadienne des Conduites d'eau."

Adopté. Le Conseil s'ajourne à 15 jours.

CONDOLEANCES

A une réunion des membres du Chœur et de la Fanfare de la paroisse de St. Tite, tenue vendredi le vingt-cinquième jour du mois d'octobre, mil huit cent quatre-vingt-neuf, sur motion de Leger Désaulniers secondé par Victor Jacob, il est résolu unanimement qu'Emile Lacoursière, Ecuyer, Médecin, agisse comme président et W. Moussette, Ecuyer, Notaire, comme secrétaire.

Sur motion de F. H. Baril, secondé par F. H. Jacob, il est résolu unanimement: Que les membres du Chœur de l'orgue et de la Fanfare de la paroisse de St. Tite, ont appris avec une vive douleur la mort du Révérend M. Moïse Proulx, arrivé le vingt-trois du courant.

Sur motion de N. Marchand, secondé par Amédée Pothier il est résolu à l'unanimité: Que, pour honorer la mémoire du Révérend M. Proulx et en reconnaissance des nombreux sacrifices qu'il s'est imposés pour former ces deux corps pour rehausser la beauté des fêtes religieuses et autres en cette paroisse, les membres assistent en corps ses funérailles et portent le deuil durant six mois.

Sur motion de Thélesphore Matte secondé par F. H. Désaulniers il est unanimement résolu que copie des présentes résolutions sera présentée à la famille du défunt déguant, comme étant l'expression des condoléances des membres du Chœur de l'orgue et de la Fanfare de St. Tite.

DECES

En cette ville, dimanche soir, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédé, après une maladie de plusieurs années, M. Eustache Lambert. Le défunt avait eu à endurer des souffrances atroces pendant sa longue maladie dont les derniers temps furent un véritable martyre. Il était un bon citoyen et un fervent chrétien. Sa mort a jeté l'affliction dans sa nombreuse famille à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Le service funèbre aura lieu demain, à 8 1/2 hrs, à l'église paroissiale. Les parents et amis sont priés d'y assister.

Une rencontre sur la rue

—Tiens, tiens! on ne te reconnaît plus. Où as-tu donc acheté ce beau pardessus.

—Chez Bondy & Beaulac, à Trois-Rivières.

—Ça dû te coûter cher, hein?

—Mais non, ayant acheté leur stock dernièrement pour argent comptant, ça leur permet de vendre à bien bon marché, et c'est justement le bas prix qui m'a décidé à acheter ce pardessus. Si tu n'as pas encore fait ton emplette d'automne, je te conseille d'aller les voir tu épargneras beaucoup.

Vente Importante

PAR ENCAN

Lundi, 11 Novembre 1889

A 10 HEURES A. M.

A St. Tite

Comté de Champlain.

Le soussigné vendra par encan public (sur les lieux) LUNDI, 11 NOVEMBRE prochain, tout les meubles et effets consistant en mobilier, lingeries, chevaux, voitures, etc., de feu le Révd. M. Proulx.

Le tout sera vendu sans réserve.

Vente à 10 heures a. m. J. B. GRENIER, Proc. Exécuteur-Testamentaire. Ste Thècle, 4 Nov. 1889—2f

La fête de la Toussaint et le jour des morts ont été célébrés avec éclat à la Cathédrale. Il y eut ces jours plusieurs milliers de communions. Ce nombre en a été plus considérable que les années précédentes.

Les biens mobiliers de la succession du Rév. M. Proulx seront vendus par encan lundi, le onze courant. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée dans une autre colonne.

La grande Supériorité des Teintures Cristaux du Dr. Ed. Morin, est démontrée par le grand nombre des usages auxquels elles peuvent être appliquées. Employez-les et vous en serez satisfait.

L'élection des officiers de l'Union St. Joseph ont eu lieu hier soir. Nous donnerons le compte-rendu de l'élection dans notre prochain numéro.

On se plaint du manque de traverser sur la rue Notre-Dame entre l'église paroissiale et le Journal des Trois-Rivières.

Dans toutes les maladies des enfants le Sirof Calmant du Dr. Ed. Morin, est très efficace.

Plusieurs personnes se plaignent de ce que les trottoirs sont en mauvais état sur la rue Ste Geneviève, près de la rue Niverville.

Il y aura, vendredi soir, à 8 heures à la salle St Joseph, hôtel-de-ville, une assemblée bi-mensuelle des membres de l'Association catholique de secours mutuels. Tous les membres sont priés d'y assister.

Samedi, il a fait une brume d'une intensité extraordinaire. Pendant l'avant-midi, le Glacial est parti de Ste Angèle pour faire sa traversée. Pendant le trajet, il perdit sa route et alla s'échouer près du moulin à vent. Il put se remettre à flot seul et sans accident.

Samedi dernier M. Napoléon Charbonneau, dont l'étal est justement renommé par la qualité et le choix des viandes qui y sont exposés, offrait en vente une pièce rare pour la saison.

C'était un veau de trois mois pesant 230 livres, et dont les chairs succulentes attirèrent à bon droit l'attention des amateurs de bons morceaux.

La "Société des Artisans" continue à prospérer. A la dernière assemblée dix nouveaux membres ont été admis.

Un de nos respectables citoyens, M. Antoine Breton dit Hélie, est mort subitement, samedi soir. Il avait communiqué la veille et le matin même. Samedi soir, il alla demander à son confesseur la permission de communier le lendemain encore à la communion générale de membres de la Ligne du Sacré-Cœur.

A son retour, il tomba soudain à la renverse. Sa femme qui l'entendit tomber accourut à la hâte et appela les voisins mais le malheureux était déjà mort.

Le défunt était âgé de 55 à 60 ans. Il paraissait en parfaite santé et n'avait ressenti aucun malaise dans la journée.

Nous avons en mains le NOUVEAU CATECHISME DE QUEBEC que nous vendrons au prix de dix centimes, 0.10 la douzaine. Nos clients sont priés de nous envoyer leurs commandes sans délai.

Province de Québec Cour de Circuit

District des Trois-Rivières No. 333

LES
Drames de l'Inde

PAR ALFRED SÉGUIN

(66)

XVIII

UNE GOUTTE DE SANG

Campé sur une jambe, l'autre en avant, le front penché sur son arc, il se prit à viser longuement. A cet instant précis, une voix ironique murmura :

—Fais en sorte d'être adroit ou cède la tâche à plus habile que toi.

L'Hindou, piqué au vif, se retourna. Ses yeux lancèrent des flammes en reconnaissant Naïr.

—Ah ! ah ! fit-il, d'un ton aigre, tu oses douter d'une main aussi sûre que la mienne ?

—J'ose !

—Eh bien... regarde !

Troublé par cet incident, Padmala s'était trop dépêché de lâcher la corde Miss Henriette poussa une exclamation douloureuse. La flèche avait trop bien gagné l'unique alvéole qui lui appartient ; mais le bout de l'oreille était transpercé.

Aussitôt le cri de la jeune fille eut un écho terrible ; un coup de feu retentit. Padmala, frappé d'une balle en pleine tête roula dans la poussière.

L'assemblée, au comble de la stupeur, n'avait encore fait aucun mouvement, lorsqu'un homme se présenta devant elle avec autant d'impétuosité que de colère.

Cet homme, celui-là même qui récemment imposait à Naïr un silence absolu, était Saïd-Yama.

—Ah ! dit-il, voilà comment on respecte mes ordres ? Qui vous a permis de rougir vos armes dans le sang de cette prisonnière ? C'était expressément défendu. Padmala, mieux que personne, devait éviter l'occasion de me désobéir. Il a été fautif. Il s'est montré maladroit. Tant pis pour lui !

On se pencha vers la victime d'une justice aussi foudroyante que draconienne.

Une main s'appuya sur son cou.

Ce cœur avait déjà cessé de battre.

—Il est mort ! annonça un brigand oriental, déjà quelquefois entrevu, nommé Paloar.

—Oui ; et c'est ainsi que finira quoique, même ayant les meilleurs excuses, ne sera pas un aveugle esclave de mes commandements, prononça le Maître-Diable.

—C'était pourtant un luron qui n'avait pas froid aux yeux ! fit remarquer tristement Paloar ; et quand on pense que pour une goutte de sang, pas davantage, nous voilà privés de lui pour toujours, il y a de quoi gémir.

—Tu me blâmes ?

—Je regrette au moins un excellent camarade répondit le même individu, profondément affecté.

Comme s'il eut pressenti, là, une cause de funeste rancune, le chef de bandits murmura :

—Excellent camarade, c'est possible ; mais trop oublieux de mes injonctions expressées d'abord et malhabile ensuite, au point de mal diriger une flèche à vingt-cinq pas.

—Voilà pourquoi tu l'as sacrifié... comme tant d'autres ? grondait involontairement Paloar.

—Et comme je sacrifierai, je le répète, qui-conque s'aviserait d'imiter Padmala ou seulement de critiquer encore ma conduite.

Le regard étincelant de Saïd-Yama, durant cette verte réplique, ressemblait fortement à un défi lancé à son audacieux interlocuteur.

Ce dernier, qui, malgré cela, n'eut pas du tout l'air intimidé, se contenta de marmotter entre ses dents :

—Il suffit.

Mais cette apparente soumission cachait évidemment une arrière pensée, une menace dont le Maître-Diable eut peut-être tort de ne pas assez prendre note.

La suite se chargera de nous édifier sur ce point.

Paloar continua, désignant le défunt que l'on avait, durant ce colloque, étendu sur des rameaux entrelacés en guise de civière :

—Faut-il creuser une fosse ou porter Padmala dans le Hongly ?

—Jetez-le à l'eau ! décida brusquement le terrible chef ; ce sera plus expéditif ; et puis, les caïmans qui peuplent les environs méritent bien une pareille aubaine, en récompense de la terreur qu'ils inspirent et qui pour nous est une sauvegarde.

—Soit !

Rappelons que ce qui précède, eût-il été énoncé par miss Davidson, fût demeuré inintelligible, puisqu'il était dit en langue orientale.

Au bout de quelques minutes, fatigué d'un silence gros de fâcheuses réflexions :

—A propos de caïmans, savez-vous ce que ces aimables bêtes ont fait tout à l'heure, presque sous mes yeux ? reprit le fils aîné de Ben-Saïd, en s'adressant à ceux que les funérailles de Padmala n'avaient pas entraînés hors du campement.

—Non.

—Je vais vous le dire ; mais qui donc est mort pendant mon absence ?

—Kaly-Kouba.

—Ah ! pauvre vieille ! elle était drôle ! Vous l'avez aussi jetée à la rivière ?

—Oui.

—Eh bien, Kaly-Kouba, morte, vient de sauver la vie à deux jeunes gens qu'il nous importait fort de conserver, ajouta le Maître-Diable.

—Deux jeunes gens !... Et qui donc ? s'informa curieusement son auditoire.

—Le fils de sir William et un de ses amis que nous gardions prisonnier, croyant le tenir lui-même. C'était une grave erreur, qui, du moins, a pu se réparer.

Saïd-Yama devait aussi parler du siège fait par lui des ruines de la pagode, siège interrompu par une fausse alerte ; car le nuage de poussière

dont on lui avait fait peur était uniquement causé par une troupe d'éléphants.

Peu fier de son espionnage dans une enveloppe d'écorce lui donnant l'air d'un tronc d'arbre, il n'en souffla mot.

En revanche, ce qui eut lieu dans la barque au profit de Gustave et d'Edgard fut entièrement divulgué.

La trahison de Bengali surprit tout le monde et trouva quelques incroyables ; mais ce qui n'étonna personne, ce furent les paroles suivantes, à la prononciation desquelles Saïd-Yama mit tout ce qu'il y avait de fiel dans son âme noire :

—Après avoir livré à d'audacieux adversaires l'embarcation qui devait les amener dans cette île, Bengali les avait quittés. Il me soupçonnait de vouloir égarer les hommes qui pourraient avoir été sérieusement chargés de nous poursuivre. J'arrivai assez tôt près de l'endroit où ils causaient tous les trois pour saisir quelques révélations importantes.

Mon frère ne se trompait qu'à moitié. La démarche en question devait avoir lieu, mais faite par Paloar, non par moi. J'étais au comble de la fureur.

Un frère qui contrecarre perpétuellement nos projets est un traître ; or, que fait-on d'un traître ? on le tue. Un de nous Kadjery, revenait au même instant d'une course à la découverte.

—Bengali est caché dans un buisson, lui dis-je ; il va gagner le Hongly, vers la caverne d'où les bateaux sont partis, après l'enlèvement de miss Davidson et du jeune étranger que nous confondions avec son frère. Suis-le, cherche à l'atteindre. Dès que tu le verras bien passé à l'ennemi, frappe sans pitié, frappe jusqu'à ce qu'il soit mort, et bien mort, entends-tu ?

—Oui, maître, répondit Kadjery.

Et aussitôt il me quitta.

Je m'attachai alors à sir Edgard Davidson et au Français qui l'accompagnait. Ils descendaient le fleuve jusqu'à l'embarcadère qui leur était désigné d'avance. Mon rôle se réduisit à m'assurer que les agneaux allaient se jeter eux-mêmes dans la gueule du loup.

Les caïmans se montraient plus audacieux que d'habitude.

Je voyais mes navigateurs glacés d'épouvante, hors d'état d'utiliser leurs poignards, quand, tout à coup, le plus hardi des amphibies, apercevant Kaly-Kouba, préféra un festin tout prêt à un autre festin qu'il fallait conquérir. Voilà pourquoi un peu de bonne volonté suffira pour nous emparer des jeunes gens.

—Ils ont pu aborder dans cette île ?

—Oui ; et ils tomberont d'autant plus facilement entre nos mains qu'ils croient agir de bonne ruse en se faisant prendre. C'est ainsi du moins que pensait le serpent à tête humaine, mon cher petit frère, que Kadjery est bien près d'envoyer de vie à trépas, à l'heure où je vous parle. Mais nous sommes prévenus. Agissons en conséquence. Pour commencer, en approchant à la nage du débarcadère, j'ai démolì leur frêle embarcation et fortement amarré notre bateau. Il est donc impossible maintenant à ces téméraires de quitter l'endroit où nous sommes si bien les maîtres.

—Restent ceux qui nous cherchent dans le but de les délivrer, ainsi que la jeune fille ; que vont-ils devenir ?

Saïd-Yama se prit à rire d'une façon satanique.

—Ceux-là, dit-il, ne débarqueront jamais dans l'île de Caïmans.

—Pourquoi ?

—Pourquoi ? Ah ! ah !

Et le chef de bandits asiastiques se plut à détailler un récit entrecoué d'exclamations enthousiastes de la part de ses auditeurs.

Or, quel eût été ce récit attrayant, sinon celui du fameux exploit, glorieux en tous points, à l'entendre, puisque la conséquence avait été pour sir Davidson et son escorte un complet anéantissement ?

—Oh ! oh ! oh ! ne cessait de crier la foule serrée autour du Maître-Diable, qui ne parut jamais si digne de ce nom.

—Oui ; mais, reprit-il, rendu brusquement à plus de gravité.

—Quoi donc ?

—Un groupe de cavaliers a été signalé, sans qu'on puisse exactement définir s'ils sont un supplément de secours ou de simples chasseurs de tigres et d'éléphants.

—Le savoir a son prix.

—On le saura. J'ai laissé du monde en arrière avec cette mission délicate.

—Les chasseurs ordinaires s'inquiètent peu de nous, fit remarquer le même interlocuteur.

—Aussi n'est-ce que l'autre hypothèse qui m'occupe. Une deuxième troupe militaire serait redoutable, Saïd-Yama.

—Elle subirait un sort équivalent à celui des hommes qui périssent dans la caverne enfumée ?

—Au milieu d'un nouvel éclat de rire :

—Il faut l'espérer, continua le Maître-Diable ; c'est pour cela qu'un piège destiné à tout hasard à la première sera également préparé contre elle. Si diligente qu'elle ait été, cette seconde troupe ne saurait atteindre avant la nuit prochaine le souterrain qui, seul, peut lui offrir un précieux refuge dont, par exemple, elle ne doit pas sortir vivante.

—Elle aussi ?

—Elle aussi ; mais nous avons le temps de songer à cela. Que la moitié de vous aille d'abord à la rencontre des jeunes gens, pendant ce temps les autres s'occuperont des préparatifs du supplice qui doit avoir lieu demain.

Un des pirates orientaux ayant demandé :

—N'ira-t-on pas chercher tout de suite la barque laissée au Rocs-Jaunes ?

Saïd-Yama répondit :

GRANDE
Importation du Printemps

Venant directement de recevoir différentes cargaisons de Liqueurs variés, et des plus choisies, tel que :

- Vins d'Espagne Taragone blanc, Oporto (Rouge)
- Vin de messe et Tarragone Sicile, en Fûts
- Nouveau Vin de messe Mystella.

Et aussi grande importation de Brandy (Cognac). Marques les plus connues et les plus estimées. Tel que :

- Hennessy Quantin & Cie Jules Duret & Cie
- Jules Bellerie Latrèbe & Cie Drolet & Cie

EN FUTS ET EN CAISSE.

DE PLUS : 600 Caisnes de Gin J.K. Nyper & fils (Rouge et vert) le meilleur qu'il y ait dans le marché.

Importateur des Whisky et Rye de Gooderham et Worts.

Vieux Rye de 5 ans, en Quart.

" " " " " " " " " "

" Rye de 5 ans, en Caisnes.

" " " " " " " " " "

Ayant constamment en mains tous les liqueurs fines. Tel que :

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------|---------------------|
| Chartreuse | Vin Bordeau Barton et Guestier. | Absinthe Suisse |
| Benedictine | " Saunterne Lacombe. | Vermouth |
| Maraschino | " St Julien | Lime Juice |
| Curacao | " St Estèphe | Hop Bitters |
| Kirsch | " Duclou Vineau | Stoughton Bitters |
| Scotch Whisky Lockatine. | | Champagne |
| Lewis | | Pommery |
| Ths Cameron | Vin St Raphael | Piper Heidsieck |
| Malt Stewart | Sherry Cartwright | Perrie & fils |
| Bourbon | Roussillon Port | Ankerman & Laurance |
| Irish Whisky | Quebec Port | Vien Mousseux |
| Gaelic " | Trois-Rivières Port | de Fontenaille |
| White Wheat " | New Brunswick Port | |
| Old Ton Gin Booth. | Ginger Wine | |
| " " " Bernard | | |
| Rob Roy | | |

SPECIALITES :

Farine à boulanger, achetée des meilleurs moulins de Minnesota et vendue au prix de Montréal.

Agent pour les célèbres remèdes du Dr Morin de Québec, aussi que tous remèdes Patentes, à très bas prix.

Seul Agent pour la célèbre Eau Minérale DIVINA, recommandée par les meilleurs Médecins de la Puissance.

Assortiment complet d'Épicerie des meilleures qualités.

EN GROS ET EN DETAIL.

O. CARIGNAN

IMPORTATEUR

24 & 26, RUE DES FORGES, 24 & 26

TROIS-RIVIÈRES

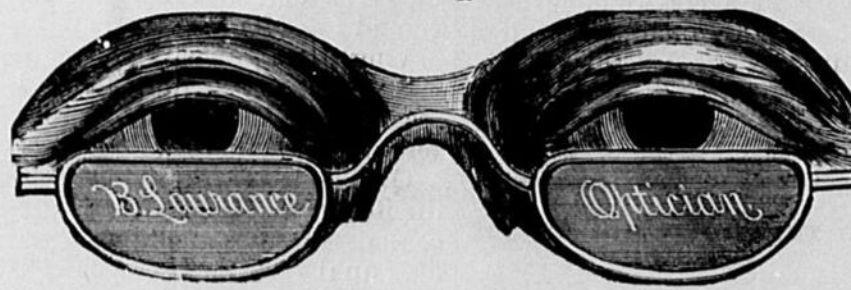
Célèbres Lunettes

[..... DE

B. LAURANCE

No. 63, Hatton Garden, - Londres Angleterre

246, Rue St-Jacques, Montreal



P. V. AYOTTE, seul Agent à Trois-Rivières

Les lunettes et lorgnons de B. Laurance sont les seuls marchandises anglaises sur le marché canadien, composé scientifiquement du plus pur cristal ou verre optique spécialement fabriqué pour cet objet, ils sont sans exception les plus aptes pour réparer les ravages du temps et donner une vue parfaite. Ces lunettes sont recommandées par les opticiens les plus éminents de la faculté médicale.

Définiez-vous de ces verres à bon marché qui vous rendent aveugle. C'est avec l'aide d'un instrument de précision que l'on vous donnera les lunettes dont vous avez besoin.

Trois-Rivières, 14 Nov, 1888,

P. V. AYOTTE, Agent

Thomas Bournival

Importateur & Marchand d'Épicerie

— EN —

GROS ET EN DETAIL

No. 46, Rue Des Forges

TROIS-RIVIÈRES

On trouve constamment au magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de

- Thé, Café,
- Lard, Saindoux,
- Farine, Melasse.
- Sucre,
- Vins de Messe,
- Liqueurs de toutes sortes,
- Etc. Etc.

Une Visite est Sollicitée

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—Jno

VENEZ ACHETER

"L'Huile Dorée"

Lisez les certificats suivants :

Moi, JOSEPH REXOUPHÉ, âgé de 40 ans demeurant au No. 60 Rue Niverville, certifie que tout les cheveux du dessus de ma tête était tombé complètement depuis longtemps. J'ai fait usage de la merveilleuse Huile Dorée depuis le mois de Janvier 1889 et mes cheveux sont poussés d'une manière très satisfaisante. Venez et voyez.

Trois-Rivières, 22 Mai 1889.

J'ai une petite fille de 9 ans, dont tous ses cheveux ont tombés, et pour cette raison je l'ai retirée de l'école au mois de janvier dernier, je désespérais de revoir pousser ses cheveux, j'ai fait usage de l'Huile Dorée et tous ses cheveux sont complètement repoussés. Toutes personnes pourront la voir.

ZÉPHIRIN HÉROUX, No. 22, Rue St-Philippe

Encore une bonne preuve que vous pouvez avoir en s'adressant au No. 12 Rue Lévesque. Deux Dames Gouin dont la plus grande partie des cheveux étaient tombés ; ils ont repoussés en faisant usage de l'Huile Dorée.

Autre Preuve.—Une petite fille de 3 ans de M. Théodore Asselin, No. 25 Rue Ste-Genève. Ses cheveux étaient tombés à la suite d'une dartre considérable ; elle a fait usage de l'Huile Dorée et aujourd'hui ses cheveux poussent à merveille. Plus de 200 preuves trop longues à publier.

Un monsieur de Québec travaillant actuellement à la scierie de MM. Hall & Nelson Trois-Rivières dont nous faisons le nom pour quelque temps. Monsieur a perdu presque tous ses cheveux voilà 22 ans et il a fait l'essai de toute les remèdes dont il a entendu parler depuis ce temps là et il désespérait pour toujours d'avoir ses cheveux lorsqu'il fit l'essai de l'Huile Dorée ; elle a fait pousser 2 mois qu'il en fait usage et toute sa tête est couverte de petit cheveux. Il dit qu'il n'abandonnerait pas l'usage de l'Huile Dorée pour aucun prix car il est certain d'avoir ses cheveux avant la fin de l'année.

Un jeune homme monsieur Gélinas bien connu à Trois-Rivières avait perdu ses cheveux complètement ; il voilà 3 ans et n'espérant plus les voir pousser il a porté une perruque depuis 20 mois ; il a fait usage de l'Huile Dorée depuis le mois de février 1889 et ses cheveux sont pousser en grande partie. Il a mis sa perruque de côté pour ne plus la remettre car il aura bientôt tous ses cheveux.

Une dame Vermette de Saint-Paulin âgée de 30 ans avait perdu tous ses cheveux et même ses sourcils depuis 1 an et demie à la suite d'une maladie ; elle fait usage de l'Huile Dorée depuis 3 mois et ses sourcils sont repoussés et une bonne partie de ses cheveux.

En vente chez

DAME E. HAMEL, Perruquier.

No. 174, Rue Notre-Dame

En face de la Banque du Peuple, TROIS-RIVIÈRES.

25 Mai 1889—Im



ED. NEVEU

FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

— ET —

Poseur d'Appareil de Chauffage de toutes sortes.

M. ED. NEVEU annonce à ses nombreux pratiques et au public en général qu'il vient de transporter sa boutique aux

Nos. 11 & 13 Rue Badeaux

Porte voisine de M. Prime Sarasin

TROIS-RIVIÈRES

M. Neveu continuera comme par le passé à donner satisfaction à tous ceux qui lui accorderont une part de leur patronage, ayant toujours à sa disposition d'habiles ouvriers pour exécuter à domicile toutes les commandes du métier.

Lieux d'Aisances (Closets) de toutes les sortes.

Les meilleurs dans le Dominion. De bonnes références peuvent être fournies sur demande.

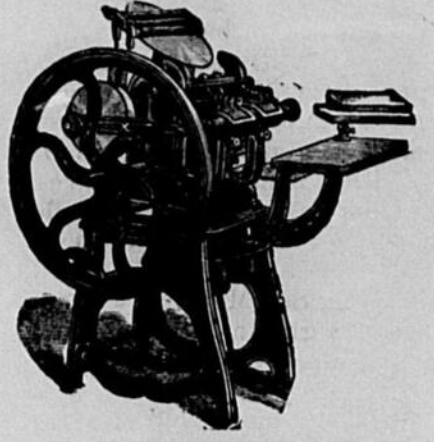
—AUSI—

Assortiment complet de ferblanteries à des prix très réduits. Charbon de bois à vendre.

Satisfaction à Tous.

DD. NEVEU, Ferblantier.

8 mai 89—3m



IMPRESSIONS

— DE —

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

TRIFLUVIEN

COIN DES RUES

Notre-Dame & Platon

TROIS-RIVIÈRES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards,
- Pancartes,
- Cartes d'affaires,
- Entêtes de comptes,
- Entêtes de lettres,
- Blancs de Reçus,
- Blancs de Billets,
- Enveloppes,
- Catalogues,
- Pamphlets,
- Circulaires,
- Programmes,
- Lettres Funéraires
- Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE, TROIS-RIVIÈRES, P. Q.